

URBANISME**Dénomination de la place Pierre Gosnat****EXPOSE DES MOTIFS**

Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine depuis 1998 est décédé le 25 janvier 2015.

Si depuis cette date plusieurs hommages lui ont déjà été rendus par la Municipalité et la population, chacun comprendra qu'au regard de son engagement en faveur de notre ville, son nom soit donné à un lieu emblématique de son action.

Le travail mené par le groupe de travail « dénomination » a conduit à la proposition qui est soumise au Conseil Municipal de ce jour.

Il s'agit de donner le nom de Pierre Gosnat à la partie de la Place Emile Guénet se situant face à la Manufacture des Œillets dans laquelle va s'installer le Centre Dramatique National, Théâtre des Quartiers d'Ivry.

Cette décision permettra que la Manufacture elle-même ainsi que l'ensemble de ses occupants soient adressés 1 place Pierre Gosnat (sans modifier d'autres adressages).

Au regard de l'énergie qu'il a mise à faire aboutir le projet du CDN, ce choix permettra de perpétuer sa mémoire en l'associant au rayonnement culturel de notre ville.

Le dévoilement de la plaque « Place Pierre Gosnat » aura lieu à l'occasion de l'inauguration en décembre prochain du Centre Dramatique National.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver cette dénomination.

P.J. : plan

URBANISME

C) Dénomination de la place Pierre Gosnat

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Philippe Bouyssou, Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu l'arrêté préfectoral n°2015/285 du 4 février 2015 conférant l'honorariat de Maire à titre posthume à Monsieur Pierre Gosnat,

considérant que le groupe de travail « dénomination » de la Ville propose de donner le nom de Pierre Gosnat à la partie de la Place Emile Guénet se situant face à la Manufacture des Œillets dans laquelle va s'installer le Centre Dramatique National (CDN), Théâtre des Quartiers d'Ivry,

considérant l'implication de Monsieur Pierre Gosnat, ancien Maire d'Ivry-sur-Seine, décédé le 25 janvier 2015, dans la réalisation du projet du CDN,

considérant que ce choix permettra de perpétuer sa mémoire en l'associant au rayonnement culturel de notre ville,

vu l'avis favorable de la commission de développement de la ville du 1er juin 2016,

vu le plan, ci-annexé,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de dénommer « place Pierre Gosnat » l'espace public départemental aménagé le long de la rue Raspail et ouvert sur le Centre Dramatique National du Val-de-Marne, à Ivry-sur-Seine.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 17 JUIN 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 17 JUIN 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 17 JUIN 2016